



## LA FAO ET LA FORESTERIE

### La Deuxième Semaine forestière méditerranéenne traite du développement durable et du changement climatique

La Deuxième Semaine forestière méditerranéenne organisée par le Bureau régional méditerranéen de l'Institut forestier européen (EFIMED) et *Silva Mediterranea* (FAO), en collaboration avec plusieurs autres partenaires essentiels, s'est tenue du 5 au 8 avril 2011 à Avignon, France, avec le soutien du Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire français, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Ministère des sciences et de l'innovation espagnol.

L'événement s'inscrivait dans le programme de l'Année internationale des forêts 2011 et a rassemblé des acteurs impliqués dans la gestion des écosystèmes forestiers du bassin Méditerranéen.

Les réunions plénières et les diverses sessions parallèles ont abordé la question du rôle des forêts en vue d'un développement durable des territoires méditerranéens, et celle de l'impact du changement climatique sur les stratégies de prévention des feux de forêts et de gestion économe de ressources majeures comme l'eau. Lors de ces sessions, une note d'information sur la prévention des feux de forêts en Méditerranée a été adoptée par les principales parties prenantes engagées dans la gestion des feux de forêt. Cette note d'information a été présentée à la Cinquième Conférence internationale sur les feux de forêt, tenue en Afrique du Sud en mai 2011 (voir page 60). Les partenaires ont également approuvé un calendrier précis relatif à l'extension du Système européen d'information sur les feux de forêts (EFFIS) à l'Algérie, au Liban, au Maroc, à la République arabe syrienne et à la Tunisie.

Parmi les points saillants des sessions et réunions, on peut relever notamment: la gouvernance forestière dans la région méditerranéenne; les interactions entre l'eau et les forêts; la réunion annuelle de l'EFIMED; l'Assemblée générale de l'Arc forestier méditerranéen (ArcMED); et un séminaire scientifique intitulé «Biodiversité des écosystèmes forestiers méditerranéens: changer le paradigme de la conservation».

Le secrétariat du Comité sur les questions forestières méditerranéennes, *Silva Mediterranea*, a organisé plusieurs réunions statutaires et sessions thématiques. La réunion annuelle du Comité exécutif élargi de *Silva Mediterranea* a été co-présidée par le Sous-Directeur général du Département des forêts de la FAO, Eduardo Rojas-Briales, et le Président de *Silva Mediterranea*, Spas Todorov, de Bulgarie.

Trois sessions consacrées à «Forêts, sociétés et territoires» ont promu le partage d'expériences intersectorielles en matière de gouvernance forestière et donné lieu aux recommandations essentielles suivantes:

- Améliorer les connaissances de base concernant le contexte territorial, les ressources forestières, les services fournis par les écosystèmes forestiers, ainsi que les risques et opportunités, en tenant compte du facteur «changement climatique» (impact, atténuation potentielle des effets, options en matière d'adaptation).
- Promouvoir les approches intersectorielles et l'introduction des questions de gestion forestière au sein des projets locaux, selon une perspective à long terme.
- Impliquer dès le début dans les projets les parties prenantes locales les plus importantes, notamment les décideurs (appui



Deuxième Semaine forestière méditerranéenne, Avignon, France

politique) et l'administration (cohérence avec les activités existantes et les budgets disponibles, soutien financier).

- Définir la zone de projet en respectant les contextes sociaux, politiques et administratifs, géographiques et écologiques.
- Consacrer le temps nécessaire ainsi que les ressources humaines et financières voulues aux processus d'apprentissage que constituent les opérations de développement territorial, notamment en ce qui concerne la conduite des activités et la communication.
- Évaluer les avantages procurés par les écosystèmes forestiers et les coûts de gestion associés. Identifier les bénéficiaires. Élaborer des mécanismes de financement durables.
- Développer, améliorer et adapter des outils adéquats pour des démarches de type collectif (notamment l'emploi d'approches prospectives), en vue de faciliter l'émergence de visions, stratégies et programmes d'action communs.
- Tester, évaluer et développer des instruments et mesures (juridiques et économiques) permettant la mise en place de programmes d'action susceptibles d'être adoptés sur une base collective.
- Élaborer et activer des réseaux favorisant un partage d'expérience effectif au sein des diverses zones de la région méditerranéenne.
- Clarifier et renforcer les liens entre les processus de consultation et les processus de prise de décision.

La Semaine forestière méditerranéenne, qui s'est tenue pour la première fois à Antalya, Turquie, en 2010, constitue une plateforme unique. Elle vise à améliorer le dialogue entre la communauté des chercheurs, les décideurs politiques et les parties prenantes essentielles concernés par les forêts en Méditerranée, et à communiquer à la communauté internationale et à la société au sens large l'importance de ces forêts et les enjeux qui leur sont liés.

La Troisième Semaine forestière méditerranéenne sera accueillie en 2013 par l'Algérie.

Pour de plus amples informations sur cet événement, voir le bulletin de *Silva Mediterranea* sur [www.fao.org/forestry/silvamed/fr/](http://www.fao.org/forestry/silvamed/fr/), ou [www.efimed.efi.int/portal/events/mfw2011](http://www.efimed.efi.int/portal/events/mfw2011).



## Wildfire 2011 compte sur la coopération internationale

La Cinquième Conférence internationale sur les feux de forêt, *Wildfire 2011*, s'est tenue à Sun City, Pilanesberg National Park, Afrique du Sud, du 9 au 13 mai 2011. Organisée par le Réseau régional sur les incendies de forêts subsaharien, AfriFireNet, et financée par le Gouvernement d'Afrique du Sud, la Conférence s'est déroulée sous l'égide de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles (SIPC) des Nations Unies et de la FAO, conjointement avec la Troisième session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes organisée à Genève, Suisse.

Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a prononcé la déclaration d'ouverture de la conférence devant 500 délégués provenant de 61 pays présents. Il a félicité les spécialistes des incendies du monde entier pour leurs efforts visant à développer un esprit de coopération mondiale, indispensable si l'on veut traiter du rôle des feux dans l'environnement planétaire et de l'impact des incendies sur la société.

Dans ses sessions techniques, la Conférence a tracé un tableau holistique de la gestion des feux, abordant notamment la question de leur gestion communautaire et celle du lien entre feux et lutte contre la pauvreté. Les participants ont exprimé une forte inquiétude devant l'aggravation des incendies de forêt à travers le monde, un phénomène qui, du fait de ses répercussions sévères sur les communautés, l'environnement et l'économie planétaire, est sans précédent à l'époque moderne.

L'un des faits saillants de la conférence a consisté en une démonstration, faite lors d'une journée de terrain passée à la réserve de chasse de Pilanesberg. Des pompiers sud-africains – hommes et femmes – spécialisés dans les incendies de forêt et membres de huit équipes «d'attaque» du Programme *Working on Fire* (WoF), ont fait preuve de leur habileté en luttant en direct contre un incendie, avec le concours d'avions-citernes et d'hélicoptères. WoF est financé par le Gouvernement d'Afrique du Sud et est l'une des initiatives sud-africaines les plus réussies en matière d'allègement de la pauvreté, de création d'emplois et de soutien des communautés.

La FAO a contribué à l'élaboration de plusieurs communications de la conférence, dont deux interventions présentées en séance

### *Wildfire 2011. Sun City, Pilanesberg National Park, Afrique du Sud*



WILDFIRE 2011.11.22B. SUTHERLAND



WILDFIRE 2011.11.22B. SUTHERLAND

*Wildfire 2011. Sun City, Pilanesberg National Park, Afrique du Sud*

plénière. L'un des documents souligne l'importance, et la nécessité, d'inclure des composantes de gestion des feux dans les programmes REDD+. L'autre document, qui s'est penché sur les méga-incendies, signale qu'il est probable que ces derniers s'accroissent à cause des changements climatiques, et qu'il est nécessaire de se préparer à une telle éventualité à travers la gestion des forêts et des paysages.

La conférence a conclu que la coopération internationale et un renforcement des compétences en matière de connaissance et gestion des feux de forêts sont essentiels pour endiguer l'escalade de ces derniers. Les recommandations de la conférence préconisent, entre autre:

- Un accroissement des efforts déployés en matière de gestion des feux dans des domaines inquiétants tels que terrains contaminés par la radioactivité, obus non explosés, mines et dépôts chimiques, notamment dans les régions touchées par les retombées nucléaires de Tchernobyl (1986) et Fukushima (2011); sécurisation des écosystèmes de tourbières et marais tourbeux sujets au drainage et au dessèchement en raison du climat (Fédération de Russie, 2010); et brûlage non nécessaire de terres arables, jachères et autres terres.
- Une plus grande implication de la société civile dans la gestion des feux à travers des démarches participatives (gestion communautaire des feux), favorisant le brûlage contrôlé pour améliorer les moyens d'existence et la santé des populations locales, et promouvant la constitution de groupes de volontaires pour assister les autorités publiques dans la gestion des incendies ruraux. Il a été par ailleurs recommandé d'organiser une conférence internationale sur la gestion communautaire des feux avant la prochaine Conférence sur les feux de forêt.
- Une application étendue des principes avancés de gestion des feux et leur adaptation aux conditions locales: mise en œuvre des Recommandations volontaires pour la gestion des feux de la FAO, de l'OIBT et de l'OMS/PNUF; adoption mondiale du Système de commandement des interventions (SCI) pour la gestion des incidents; intégration des principes et outils de gestion des feux de forêt dans le cadre de la REDD+; et prise de conscience que la gestion des feux devrait être partie intégrante de la gestion des terres.



- Une application systématique des technologies avancées à la connaissance et à la gestion des feux de forêts, en utilisant tout particulièrement les dispositifs satellitaires d'observation terrestre, les observations et prévisions météorologiques, et la modélisation du climat.
- La promotion d'accords bilatéraux et multilatéraux/régionaux sur la coopération en matière de gestion des feux de forêt et d'assistance mutuelle en cas d'urgence pour cause d'incendies de forêt.
- Un engagement accru des six commissions régionales des forêts de la FAO et des plates-formes nationales pour la réduction des risques de catastrophes dans la mise en œuvre des principes énoncés dans les recommandations sur la gestion des feux et le Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes.

En réponse au changement climatique global et tenant compte du fait que le réchauffement mondial conduit à des feux de forêts plus fréquents et plus sévères, et intensifie leur impact sur la société, la conférence a également recommandé de favoriser les actions suivantes:

- développement de politiques et stratégies adaptatives contre les incendies, visant à en atténuer les effets, à s'y adapter et à s'en protéger, au niveau national et international;
- intégration de la gestion des feux dans la gestion des paysages;
- appui aux pays dans l'évaluation de la gestion des feux, la formulation de cadres juridiques et de stratégies, la création de capacités et d'institutions aptes à assumer une gestion des incendies durables, et le développement de plans de gestion des feux et de ressources humaines appropriées.

La République de Corée accueillera la Sixième Conférence internationale sur les feux de forêt en 2015.

Tous les documents de la conférence appuyés par la FAO et/ou portant sur les activités de gestion des feux de la FAO sont rassemblés dans:

**FAO.** 2011. *FAO at the Vth International Wildland Fire Conference.* FAO Fire Management Working Paper n° 27. Rome (disponible aussi sur: [www.fao.org/docrep/014/am663e/am663e00.pdf](http://www.fao.org/docrep/014/am663e/am663e00.pdf)).

Pour une version complète de la déclaration de la conférence, consulter: [www.wildfire2011.org/docs/10-Wildfire-2011-Conference-Statement.pdf](http://www.wildfire2011.org/docs/10-Wildfire-2011-Conference-Statement.pdf).

### La politique forestière communautaire de la Gambie gagne un prix



CONSEIL POUR L'AVENIR DU MONDE

**Les Prix de la politique du futur 2011 sont annoncés à New York, États-Unis d'Amérique: H.E. James Kimonyo, Ambassadeur de la République du Rwanda auprès des États-Unis d'Amérique; Carl Lewis, légende de l'athlétisme olympique et Ambassadeur de bonne volonté de la FAO; H.H. Jato S. Sillah, Ministre des forêts et de l'environnement de la Gambie**

Avec le soutien de la FAO et d'autres partenaires de développement, la République de Gambie a développé et mis en œuvre la première politique et législation africaines destinées à doter les populations locales de droits sûrs et permanents en matière de propriété forestière. Le transfert du régime forestier, passé de la propriété de l'État à une gestion par les communautés locales, a permis à ces dernières de réduire les coupes illégales et les incendies de forêt, de ralentir la désertification et de tirer profit de l'usage des produits forestiers. Les communautés ont instauré des groupes de producteurs, générant ainsi des revenus issus de l'exploitation forestière. Plus de 350 villages gèrent 12 pour cent des forêts du pays, et le couvert forestier a augmenté de 8,5 pour cent au cours des deux dernières décennies. L'objectif est que presque la moitié des forêts gambiennes soient sous gestion communautaire d'ici 2016.

L'inspirante et novatrice politique forestière gambienne a récemment été récompensée par le Conseil pour l'avenir du monde (*World Future Council*), qui a décerné le *Silver Award* à la Gambie pour sa politique forestière communautaire, dans le cadre des prix de la politique du futur (*Future Policy Awards*) 2011. L'annonce des prix a eu lieu à New York, États-Unis d'Amérique, en septembre, et a été suivie par une cérémonie de présentation à Bonn, Allemagne, en octobre. Carl Lewis, Ambassadeur de bonne volonté de la FAO et légende de l'athlétisme olympique, présent à la cérémonie de New York, a déclaré: «L'approche gambienne centrée sur les populations a été un grand succès et représente un modèle qu'il faut reproduire dans d'autres pays ayant un contexte forestier similaire.»

Le Conseil pour l'avenir du monde est un groupe de promotion politique basé à Hambourg, Allemagne. Il a été créé expressément pour se pencher sur les solutions politiques susceptibles de répondre aux défis mondiaux. De plus amples informations sur le prix de la politique du futur et les vainqueurs de l'édition 2001, ainsi que sur le Conseil pour l'avenir du monde et ses activités, peuvent être trouvées sur [www.worldfuturecouncil.org/future\\_policy\\_award.html](http://www.worldfuturecouncil.org/future_policy_award.html).



*Le succès de la politique forestière communautaire gambienne prouve que même dans les pays les plus pauvres du monde, si les bonnes politiques et les cadres juridiques adéquats sont mis en place, les populations rurales peuvent tirer des avantages économiques des forêts et améliorer de manière significative leur sécurité alimentaire et leur environnement. L'expérience de la Gambie montre que le défi d'une foresterie durable peut être relevé lorsqu'un gouvernement manifeste la volonté de promouvoir et d'autonomiser les populations rurales.*



**Eduardo Rojas-Briales**, Sous-Directeur général, Département des forêts de la FAO



## Le Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois examine le rôle joué par la FAO dans des domaines clés

Le Département des forêts de la FAO et le Conseil international des associations forestières et du papier (ICFPA) ont tenu la rencontre du 52<sup>ème</sup> Comité consultatif du papier et des produits dérivés du bois (CCPPB) à Montebello, Canada, du 23 au 25 mai 2011. Quarante-cinq participants venus de 17 pays se sont rassemblés pour discuter de questions liées au développement durable des industries forestières, au changement climatique et aux gaz à effet de serre, et à la relation de ces derniers avec la dendroénergie.

Le Comité a exprimé son ferme soutien à la collaboration avec la FAO. Il a demandé que l'Organisation poursuive ses travaux dans trois domaines principaux durant la période 2011-2012. Tout d'abord, la FAO devrait continuer à fournir des informations et des analyses pouvant servir à développer des politiques solides en matière de réponse au changement climatique, qui soient pertinentes pour l'industrie forestière. En second lieu, dans le cadre de la préparation de RIO+20, la FAO est appelée à mettre en évidence la contribution importante de l'industrie des produits forestiers à l'économie verte. Enfin, le Comité a demandé à la FAO d'envisager l'idée d'organiser un processus grâce auquel le secteur industriel et la communauté écologiste pourraient appuyer un engagement continu de l'industrie à promouvoir une gestion durable des forêts.

Le CCPPB est un organe statutaire de la FAO composé de cadres supérieurs de direction issus du secteur privé du monde entier. Il se réunit une fois par an avec pour objectif principal de fournir



*Réunion du CCPPB, Montebello, Canada*

des orientations sur les activités et le programme de travail du Département des forêts de la FAO, sur des questions relatives à l'industrie du papier et des produits forestiers, en vue d'aider les pays membres dans leurs efforts pour progresser vers un développement durable. La 53<sup>ème</sup> session du CCPPB se tiendra à New Delhi, Inde, du 23 au 25 mai 2012, conjointement avec la Réunion annuelle de l'ICFPA.

Pour plus d'informations sur le CCPPB et ses activités, consulter: [www.fao.org/forestry/industries/9530/fr/](http://www.fao.org/forestry/industries/9530/fr/)